L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 24 AOUT 1887. 60me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 24 AOUT 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On n'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix édité de 10 cts la ligne voir le 7e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons jeudi, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1886-87 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

Le déboisement des Etats-Unis--- Rapport du Bureau d'agriculture de Washington.

Les Etats-Unis sont, par excellence, le pays du laisser-faire, de l'initiative individuelle. La règle générale qui y a été adoptée, à laquelle on est resté, le plus souvent, fidèle, a été de ne gouverner que le moins possible, de ne faire—excepté durant quelques années après la guerre civile—sentir au citoyen le poids, toujours plus ou moins lourd, du pouvoir. On aurait tort de le leur reprocher. C'est à cette liberté, octroyée quelquefois, avec excès, poussée, fréquemment, à outrance, qu'ils ont dû la grandeur, la prospérité dont ils jouissent. Cependant, à mesure que les déserts disparaissent, que les populations grossissent, que les voisins se rapprochent, que les coudées deviennent moins franches et les relations, moins faciles, la nation sent le besoin de réglementation ; chaque jour, nous la voyons faire un pas de ce côté.

Il n'y a pas de pays au monde où l'on respecte autant la liberté du commerce ; elle y a toujours été considérée comme sacrée ; c'était un crime que de toucher à cette arche sainte, et, néanmoins, on vient de légiférer sur le commerce d'Etat à Etat. Certains abus étaient tels, que l'on a dû y mettre fin.

Qui eut jamais cru que l'on pût toucher à l'immigration, aux Etats-Unis, pays entièrement peuplé d'immigrants ? L'Union lui doit tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle vaut. Elle a, pourtant, mis la main sur elle ; elle y a déjà apporté quelques restrictions et elle songe à lui en imposer d'autres.

Tout cela dénote un besoin impérieux de réglementer les actes civils, les entreprises économiques des citoyens—ce que nous sommes loin de blâmer—et, puisque l'Union est en si beau chemin, nous ne comprenons pas pourquoi elle s'arrêterait au milieu de sa besogne ; pourquoi elle ne légiférerait pas sur le déboisement et le reboisement. Partout, il y a une administration forestière. Si l'on ne s'en est pas occupé jusqu'à présent, parmi nous, c'est que nous étions dans des conditions exceptionnelles ; que nous possédions une telle abondance de terres boisées, qu'elles en étaient devenues un obstacle au progrès. Maintenant que, à l'exception de quelques contrées de l'Ouest, nous sommes rentrés dans les conditions ordinaires ; qu'il y a des Etats où l'on a fait un si grand abus des coupes, qu'il n'y reste guère plus de bois que dans certaines parties de l'Europe, le serait temps que l'on établît, à cet égard, des règlements sévères et que l'administration s'en mêlât.

Nous n'en sommes pas encore arrivés là, paraît-il, quoiqu'il ait déjà été fait de nombreuses réclamations à ce sujet. Le gouvernement général du reste, prend une initiative, un peu timide, si l'on veut, mais dont il faut, après tout, le louer, puisque la loi ne lui permet pas d'aller au-delà.

Personne n'ignore avec quelle rapidité désastreuse ont été déboisés les Etats du Nord, de l'Ouest et de la Nouvelle-Angleterre. On a été obligé de mettre bon ordre, sans quoi le pays aurait été complètement dénudé. Heureusement, dans la Nouvelle-Angleterre—il ne faut en excepter que le Maine et le New Hampshire—toutes les forêts appartiennent aux fermiers, qui, à la suite des coupes effrayables qui avaient eu lieu dans autrefois, sont devenus circonspects et n'abattent, pour ainsi dire, jamais, un arbre, sans en planter un autre qui le remplace, souvent, avec avantage. On a pris une mesure plus sage encore, dans l'Etat de New-York : on a fait appel à l'Etat ; on l'a prié d'acheter la magnifique chaîne de montagnes boisées des Adirondacks. Rien ou presque rien n'a pris aux propriétaires ou fermiers de la région ; ils échappent aux excès des bandes noires de spéculateurs et s'épargnent bien des déboires, bien des catastrophes.

Dans trop de cas on considère les forêts comme une richesse naturelle ordinaire—comme les mines, par exemple—dont on aurait tort de ne pas tirer, immédiatement, le meilleur parti possible ; c'est une erreur. Les forêts ont un besoin du sol ; elles jouent un rôle important dans l'admirable harmonie de la nature ; elles détournent ou apaisent les tourmentes atmosphériques ; elles égalisent le climat ; elles dispersent, modèrent les pluies torrentielles, préviennent les inondations. Déboisez une contrée, vous l'exposez aux plus violents caprices des éléments ; il n'en faut pas plus pour la ruiner. Aussi, est-ce un devoir, pour les gouvernements, de soustraire les forêts aux entreprises avides de la spéculation.

Malheureusement, la cupidité humaine est insatiable et opiniâtre ; elle ne se rient jamais pour battue ; chassée, d'un côté, elle reparaît, de l'autre, plus ardente qu'auparavant. C'est le spectacle qu'elle nous offre, aujourd'hui, dans le sud et le sud-ouest des Etats-Unis, où forcée de déserter l'Ouest et le Nord, qu'elle a épuisés, elle se rejette avec la même activité dévorante, la même ardeur de destruction. C'est aussi ce qui motive l'appel fait, en ce moment, par le Département de l'agriculture, aux fermiers et aux propriétaires du sud. Tout en regrettant de ne pas le voir intervenir directement—puisque la loi est restée muette à cet égard et que le législateur, par aveuglément ou de parti pris, n'a pas daigné s'occuper de la question—nous ne pouvons que le féliciter de cette démarche.

Comme le disent, fort justement, les autorités de Washington, il est encore possible aux fermiers du Sud d'éviter les dangers qui les menacent. La plus grande partie de la vaste région qu'ils habitent, est couverte de forêts : pinières, cyprières, chênières, peu importe. La moitié, ou cinquante pour cent des terres qu'ils exploitent ou possèdent, est boisée, mais—depuis une dizaine d'années, depuis 1880, notamment—la spéculation les a circonvenus, envahis, a fait d'énormes achats et commis de véritables actes de dévastation autour d'eux. Il est temps qu'ils réagissent contre ces effroyables abattages qui peuvent leur occasionner de grands désastres et attirer sur eux des ouragans susceptibles de détruire leurs récoltes, à l'abri, jusqu'ici, de semblables calamités. Nous nous rappelons avoir assisté, il y a de cela près de trente ans, à de vastes incendies de forêts qui, d'un seul coup, dénudaient un espace de dix, vingt, trente, quarante milles en longueur et en largeur—le tout, pour faire place à une modeste ferme d'une centaine d'arpents. L'époque de ces extravagances est passée, mais elle a cédé la place à l'ère des compagnies, et la machine à vapeur fait, maintenant, la même œuvre que la hache d'autrefois. Serait-il donc impossible de mettre un terme à des entreprises que nous oserons qualifier de criminelles ?

Nous entendons vanter, à chaque instant et de tous les côtés, les avantages du système de drainage, qui facilite, régularise l'écoulement des eaux et ne laisse au sol que juste la quantité d'humidité nécessaire pour entretenir et activer la végétation. A quoi bon tous ces travaux, si les déboisements engendrent, partout, des torrents dévastateurs et causent des inondations qui viennent, chaque année, détruire l'œuvre bienfaisante des milliers de petits canaux à jour ou souterrains destinés à dessécher lentement la terre ?

Que faire, en l'absence forcée d'une série de initiatives, de la part du gouvernement ? Il faut que les planteurs et fermiers veillent sans cesse, pour ne pas laisser gaspiller follement la plus précieuse de leurs richesses : qu'ils résistent aux tentations auxquelles ils sont constamment exposés de la part des spéculateurs ; qu'ils s'entendent, s'il est nécessaire ; qu'ils forment des Sociétés protectrices des forêts. Il y va de leur fortune, de leur bien-être, de celui de leurs enfants, de l'avenir de notre section.

LOUISIANE.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 24 août :

Il n'a pas plu, depuis une dizaine de jours et nous avons toujours un les vents d'ouest. Le coton s'ouvre rapidement et la plupart des planteurs ont commencé la cueillette. Dans quelques localités où il n'y a pas eu d'ondées depuis ces derniers temps, on se plaint beaucoup de l'état de la plante qui est en souffrance et les grabots coulent en grand nombre.

—Le riz et la canne ont besoin d'un peu plus d'eau. Les cheuilles que l'on redoutait beaucoup, n'ont pas fait grand dommage, jusqu'à présent ; s'ils ne reparaissent pas en nombre formidable, d'ici à trois ou quatre semaines, la récolte sera sauvée, du moins en ce qui le concerne.

—On nous écrit, de Bayou Chicot :

"Le maïs est superbe ; il y a longtemps qu'il n'a été si abondant. Le coton est plein de promesses ; l'état sanitaire est excellent.

Quoique nous passions pour n'avoir pas un sol très propre à l'élevage, nous avons pourtant, entre les bayous Cocodrie et Bœuf, vers le nord, un territoire, variant de deux à trois milles de large sur vingt-cinq de long, le meilleur peut-être de l'Etat pour ce genre d'exploitation agricole.

—Nous lisons dans l'*Argus*, de Washington : Sur invitation de M. T. J. Lacy, nous avons visité sa pépinière de Mount Hope, et nous y avons vu des arbres et des vignes qui croissent admirablement.

La poire Leconte a déjà à peu près disparu ; elle était mûre, dès le 1er juillet et elle est très recherchée. Celles que l'on peut encore cueillir ont un parfum délicieux.

La poire Keiffer ne mûrit qu'en septembre ; mais les arbres offrent un aspect merveilleux. Il y en a de tout jeunes, de deux ans à peine, dont les fruits pèsent une livre ; d'autres plient attélérement sous le poids des fruits qui y abondent. Nous en avons remarqué un, entièrement, qui porte plus de deux boisseaux de poires.

On y voit aussi deux énormes treilles de vigne Scuppernong qui viennent de mûrir. Nous avons eu le plaisir de goûter les raisins ; nous les avons trouvés délicieux.

Le département des fleurs est placé sous la direction de Mme Lacy, dont l'habileté est rare. Nous sommes sortis de cette inspection émerveillés. Nous ne croyons pas que l'on puisse réciter une aussi grande abondance de fruits sur le sol louisianais. M. Lacy a fait un heureux choix des espèces qu'il cultive ; il n'a que celles qui sont le mieux appropriées au climat.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 20 août :

La semaine dernière, le temps s'est singulièrement refroidi ; il faut en attribuer la cause aux fréquentes pluies des jours passés.

Le coton s'ouvre rapidement sur le Back Bruly. On nous apprend que les frères Doiron vont commencer à nettoyer leur coton ; ils comptent en faire cinq balles. Tous ceux qui possèdent des moulins à coton, dans la paroisse, sont prêts à commencer les travaux ; ils ont mis leurs machines en bon ordre.

Le *Former Louisianais*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 20 août :

D'après nos dernières informations sur la présence des chenilles, celles-ci sont peu nombreuses. On ne les voit que dans quelques parties des champs de chaque section ; elles n'ont encore fait aucun mal appréciable et se sont *roulées* en cocons.

Si le temps reste chaud et sec, lorsque la nouvelle génération éclora, c'est-à-dire dans une vingtaine de jours, elle trouvera les plantes et les grabots si avancés et si durs, que le mal qu'elles pourront faire sera très faible.

Telle est, en nous, l'opinion de la plupart des habitants avec lesquels nous avons pris nos informations.

Les Etats-Unis qui ont du "jeune coton" craignent davantage et là, vraisemblablement, il y aura perte sensible. Le Vert de Paris, y mettra bon ordre, si on l'emploie à temps et dans les proportions convenables.

En somme, la venue des chenilles ne cause que peu d'inquiétude à nos fermiers louisianais.

Nombre d'entre eux, aussi, semblent croire que l'insecte apparu jusqu'à ce jour n'est autre chose que la "chenille à chiendent". Il se trompent, croyons-nous. En tout cas, le mois prochain le problème sera résolu.

Le *Réveil*, St. Martinville, paroisse St. Martin, du 20 août :

Le *Réveil* nous arrive tout encadré de noir, pour honorer la mémoire du Rév. Père Jan, récemment décédé. Comme c'est un véritable événement que la mort de ce vénéré ecclésiastique, nous empruntons au journal les détails suivants sur ses funérailles :

Le Rév. A. M. Jan était né à Pontivy, arrondissement de Pontivy, département de Morbihan, France, le 12 avril 1802.

Il administrait la paroisse de St. Martinville depuis le 28 janvier 1851.

La mort de ce saint homme a jeté un deuil profond dans notre communauté, et jamais tristesse n'a été plus profonde que celle qui a régné parmi nous le jour de son décès.

Les cloches de toutes les églises et celles des cases à pompes lançaient leurs sons lugubres en sonnant le glas ; aux portes des résidences étaient suspendus des crêpes ; la façade de l'église catholique, ainsi que l'intérieur, étaient tendues de noir. Toutes les maisons de commerce et les établissements publics avaient clos leurs portes et portaient leurs signes de deuil. Les groupes de personnes se rendant au presbytère se croisaient, à tout instant, pour aller contempler les traits de leur fidèle curé.

Un grand nombre de voitures et de véhicules de tous genres, contenant des fidèles venus des différentes parties de la paroisse, de Pont Breaux, de Lafayette et de la Nouvelle-Ibérie, débouchaient dans toutes les directions et envahissaient la grande Place, tandis qu'une foule compacte se mouvait sur la rue Main. En face de l'église catholique, stationnaient des groupes nombreux qui attendaient la cérémonie.

La fanfare "Excelsior" occupait la tête de la procession ; la Société de Bienfaisance et les France-Amis venaient en rang en arrière ; les membres des trois compagnies de pompiers, Nos. 1 et 2 et celle des échelles, étaient alignés sur les deux côtés du corps ; puis, suivant le cortège, venaient les associations suivantes : Les Anges du Tabernacle, les Enfants de Marie, les Dames du Progrès, les Dames de St. Joseph. Puis, se mouvant comme une mer houleuse, se déployait, sur une grande étendue, la masse innombrable des fidèles, qui suivait toute recueillie.

On porte à 3,500 le nombre de personnes qui ont pris part à la démonstration. Dans l'église, tous les bancs étaient pleins ; les allées, les tribunes, les ailes, les sacristies regorgeaient de monde ; en dehors de l'église, en avant, en arrière, sur les côtés, plus de 200 personnes n'avaient pu pénétrer dans le saint lieu.

Le Très Rév. Père Chassé, Chancelier, officiait, et était secondé des Révérends prêtres suivants : J. Gonnelaz, Pont Breaux ; G. Raymond, Opelousas ; A. Jacquet et H. Parmentier, Nouvelle-Ibérie ; E. Forgo, Lafayette ; M. Wolté, Carencro ; M. Curioz et A. Antonioz, Grand Côteau ; St. Paul, Royville ; J. Charles, Patoutville ; C. M. Bardy, Jeannerette ; J. P. Ponchon, Charenton ; O. Bré, Franklin.

Le chœur, organisé pour l'occasion, était composé des chanteurs suivants : M. B. Bagary, J. Armandary, H. Dupuy, de la Nouvelle-Ibérie ; A. Guérin, B. Aenoudot, de St. Martinville, et sous la direction du Rév. Père Parmentier.

L'oraison funèbre a été prononcée par le Rév. Père Chassé.

A cinq heures, le corps du saint prêtre de la paroisse St. Martin a été religieusement déposé dans le caveau, préparé pour lui, dans le cimetière.

Longtemps, bien longtemps la population de la paroisse St. Martin se rappellera son bon vieux curé.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 20 août :

La coupe du riz se poursuit avec activité et les coupeurs sont payés $1 25.

Les planteurs qui ont de fortes récoltes se servent de moissonneuses dont le perfectionnement ne laisse rien à désirer ; ils y trouvent une grande économie de temps et de travail.

—On a commencé la moisson du maïs, qui sera abondant, cette année. Pourquoi les planteurs ne récolteraient-ils pas, chez-eux, tout le grain dont ils ont besoin, pendant l'année, plutôt que d'aller l'acheter, ailleurs, à grands frais ?

A environ 42 milles en aval de Thibodaux, se trouve un endroit appelé le Cut-Off ; ce nom lui vient de ce qu'il y a 35 ans, le gouvernement d'alors fit creuser, sur la rive gauche, un canal qui avait pour but de permettre aux eaux du Bayou Lafourche de s'écouler à la mer plus rapidement, en traversant le lac des Ameureux. On croyait, par ce moyen, éviter les inondations et, peut-être aussi, raccourcir beaucoup le trajet par eau du Bayou Lafourche à la Nouvelle-Orléans.

Le canal reçut un commencement d'exécution ; 47 arpents furent creusés, et il ne restait plus qu'un parcours de 37 arpents, en pleine prairie, pour parfaire le canal lorsqu'on arrêta l'ouvrage.

Le Cut-Off est le dernier endroit, sur le Bayou, à qui l'on puisse encore donner le nom de village.

A partir de là, jusqu'à la mer—c'est à dire sur une distance d'environ 42 milles—les habitations deviennent de plus en plus clairsemées. Encore, n'est-ce que jusqu'à 15 milles du Cut-off que l'on peut se livrer à la culture. La terre y est riche et le riz, les pommes de terre, les oignons y viennent admirablement ; on y remarque de belles orangeries. Il n'y a point de levées et les riverains amènent l'eau dans leurs rizières, à l'aide de nombreuses saignées pratiquées au Bayou.

Celui-ci est plus resserré dans son lit, mais garde plus d'eau que son cours supérieur ; même en ce moment où l'eau est basse, la profondeur moyenne est de 17 pieds. Tous les habitants de ces régions deviennent, à certaines époques de l'année, pêcheurs ou chasseurs, et ces deux industries contribuent pour une grande partie à leur bien-être. Plus bas, la culture n'existe que dans certains endroits isolés, que le tourbillon n'a pas envahi.

Le nom de tourloureux sert à désigner une espèce de crabe, armé d'une seule pince, vivant dans des trous qu'il se creuse sur les rives et doué d'une agilité extrême. Ce crustacé vorace s'attaque au riz, qu'il détruit, ainsi que la plupart des autres végétaux ; il est devenu une vraie plaie.

Dans ces régions, tout le commerce, tous les échanges se font par des chartrettes et par des magasins flottants ; ces derniers sillonnent, toute l'année, les eaux du Bayou inférieur et font des affaires assez étendues et assez lucratives avec les personnes dont beaucoup habitent encore des cabanes couvertes en latanniers.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St. Charles, du 20 août :

Enfin, nous avons un temps sec ; sa venue réjouit nos planteurs, qui font rapidement leur récolte de riz et de maïs.

—M. Emile Bernard, le vieux commandant des ferrys de St. Jean Baptiste, vient de lancer un nouveau bateau ; il l'a baptisé du nom de "Général Boulanger."

Les Maux de Tête, la Constipation, les Hémorroïdes sont rapidement guéris par l'emploi judicieux des Pilules d'Arnt.

$1.50.

Ce prix paraît bien modique ; il l'est, en effet, surtout lorsqu'il s'agit de l'achat d'une paire de bottes pour dames, ou d'une bonne bottine pour homme. Tant petite que soit cette somme, **$1.50**, elle suffit pour se très bien chausser à l'Etoile Rouge.

Le parti catholique italien.

On sait que le parti catholique italien s'est, jusqu'à présent, abstenu, sur la recommandation du Saint-Siège, de prendre part aux élections politiques, pour protester ainsi contre un état de choses qu'il considère comme révolutionnaire et attentoire à des droits acquis notamment à la souveraineté temporelle de la papauté. Cette conduite a toujours été fidèlement observée, même dans les parties de la péninsule où les catholiques disposent de la majorité des voix, comme dans la capitale, par exemple, où leurs candidats triomphent invariablement aux élections municipales. Quelques journaux avaient cru pouvoir avancer que ces scrutins détourneraient le pape à autoriser les fidèles à intervenir désormais activement dans les luttes électorales.

Le *Patriote*, de Bruxelles, avait même affirmé qu'une commission avait été instituée au Vatican pour procéder au dénombrement des forces du parti catholique, qu'elle avait, à cet effet, adressé une lettre aux évêques pour leur demander des renseignements sur le nombre probable des électeurs sur lesquels le Saint-Siège pourrait compter dans leurs diocèses respectifs ; le journal belge en avait conclu que Léon XIII songeait à organiser dans le royaume d'Italie un parti militant comparable au centre, qui, depuis des années, lutte avec succès contre le gouvernement à la Chambre prussienne et au Parlement allemand.

L'*Unicers* relève ces assertions et leur oppose un démenti formel ; il rappelle que les élections administratives ont une tout autre signification que les élections politiques et que, si le pape actuel, à l'exemple de son prédécesseur, a toujours prescrit aux catholiques de participer aux premières, il leur a aussi enjoint de s'abstenir soigneusement de prendre aucune part aux secondes. L'*Unicers* dit que cette interdiction n'a pas été motivée par le doute où l'on était du résultat de l'intervention des électeurs catholiques ; on est, au contraire, persuadé au Vatican que ce parti pourrait, d'ores et déjà, constituer une majorité à la Chambre s'il entrait en campagne.

Si l'on a, jusqu'ici, écarté cette perspective, c'est uniquement par la considération des intérêts supérieurs engagés dans les questions que le Parlement est appelé à débattre et à trancher. "Conçoit-on, dit l'*Unicers*, qu'au moment où le souverain pontife revendique si énergiquement la possession de Rome, portion choisie de son domaine temporel, des catholiques y siègent siéger dans un Parlement qui y tient ses séances de par la révolution ?"

Plus de 100 saisons chaussures, pour dames et fillettes, sont en vente en ce moment à l'Etoile Rouge. Lots à 25 sous, 50 sous, 75 sous. Pantoufles perlées 35 sous. Bottes montantes pour fillettes, 75 sous. Belles bottes pour dames, $1.25, $1.50, $1.75, $2.00.

La maison ne ferme qu'après 10 heures du soir, le samedi.

Alsace-Lorraine.

Le *Temps* du 6 août :

Nous avons relaté le cas de M. Bernhard, citoyen américain, qui a été arrêté à Mulhouse et qui n'a été mis en liberté qu'après plusieurs semaines de détention préventive. Un autre Alsacien, qui depuis trente-quatre ans habite les Etats-Unis, M. Chrétien Müller, et qui n'est revenu dans son village natal, Oberhofen, près Rischwiller que pour y passer quelques jours, après avoir consulté un spécialiste de l'Université de Heidelberg sur sa paralysie, a reçu l'ordre de quitter l'Alsace dans les vingt-quatre heures, quoiqu'il eût excipé de sa qualité de citoyen américain.

Un incendie s'est déclaré dans la forêt du Staufen, en face de la ville de Thann. Malgré tous les efforts, on n'a pu encore arrêter les ravages du feu, qui s'est déjà étendu sur l'espace de plus de deux hectares. On se perd en conjectures sur les causes de ce sinistre.

Des manœuvres de division auront lieu, cette année, aux environs de Sarreguemines. La ville de Sarreguemines sera, du 11 au 22 septembre, au centre des opérations et aura à loger une grande quantité de troupes.

Le commissaire de surveillance de la gare de Nancy n'a reçu aucune nouvelle concernant l'expulsion de Deutsch. Avricourt des employés français des chemins de fer de l'Est. A Nancy, rien de semblable n'a transpiré.

Le *Temps* du 11 :

Le tribunal correctionnel de Strasbourg vient de condamner à trois mois de prison et 16 marcs d'amende, pour cris qualifiés séditieux, un jeune négociant de Fogersheim, M. Raphaël Lévy.

A la même audience a comparu M. Emile Blaise, âgé de 23 ans, ouvrier asphalteur, prévenu également de cris séditieux. Dans le courant de la présente année, il avait chanté à différentes reprises la *Marseillaise* et crié : Vive la France ! dans les rues de Strasbourg. Le tribunal l'a condamné à six mois de prison et 32 marcs d'amende.

Le général comte de Waldersee, quartier-maître général, qui fait en ce moment un voyage d'études avec plusieurs officiers de l'état-major général dans le Palatinat, arrivera prochainement en Alsace-Lorraine pour y inspecter les forts de Strasbourg et de Metz, ainsi que les lignes ferrées stratégiques.

Pour $2.00.

La fabrication de la chaussure dans les ateliers de l'Etoile Rouge marche grand train, ce qui prouve une fois de plus que les prix minimes attirent toujours les acheteurs. Nous citerons ici les genres suivants : Bottines à élastiques, bottes à boutons, bottes—tous articles connus—pour messieurs, spécialité de la maison ; prix, **$2.00** la paire, à choisir dans les trois genres.

M. Crispi.

Nous lisons dans la *Liberté* du 10 août :

M. Crispi a recueilli la succession de M. Depretis, ce qui était inévitable, et le chœur déjà souvent entendu reprend de plus belle : "Il n'y a rien, il n'y aura rien de changé dans la politique italienne soit au dedans, soit au dehors." A en croire donc ce qui se dit à Berlin, à Vienne, à Londres et même à Rome, la mort de M. Depretis et l'avènement de M. Crispi laisseraient toutes choses en l'état et n'exerceraient, dans le présent comme dans l'avenir, aucune influence sur la marche des affaires italiennes. Nous ne demanderions pas mieux que de nous rendre à cet avis. En politique, et surtout en politique extérieure, il faut voir les choses telles qu'elles sont et non telles qu'on les voudrait voir.

Quelque bonne volonté que nous y mettions, il nous est pourtant difficile de partager une opinion qui tendrait à faire de M. Crispi le clair de lune de M. Depretis. Notre bons sens répugne à admettre qu'il n'y ait en Italie rien de changé qu'un nom, rien de nouveau qu'une étiquette, et s'il y répugne, c'est qu'il raisonne. On peut aimer plus ou moins M. Crispi, mais ce qu'on ne peut lui contester, ce qu'en sa même comme ses adversaires s'accordent à lui reconnaître, c'est sa réelle valeur et son indéniable individualité. Or, les hommes de la trempe du nouveau premier ministre italien ne sont le reflet de personne.

Si l'on veut dire que le successeur de M. Depretis restera fidèle aux engagements contractés par ses devanciers, nous en demeurons d'accord : M. Crispi ne déchirera pas le traité renouvelé naguère avec les deux empires du centre, il ne laissera pas compagnie à la Grande Bretagne dans les questions méditerranéennes et, singulièrement, dans les affaires d'Egypte. Longtemps encore, nos voisins régleront leur montre sur l'heure de Berlin, pour ce qui touche le continent, et sur celle de Londres pour ce qui regarde les mers. C'est habitude prise et conviction que les intérêts nationaux l'exigent ainsi. Mais il y a plus d'une façon d'être l'allié de l'Allemagne, et différentes manières d'appliquer la politique d'entente avec l'Angleterre.

Nous connaissons, par exemple, la façon et la manière de M. de Robilant. Nous savons aussi que les tendances de M. Crispi en diffèrent sensiblement et que, tant qu'il sera président du conseil, la diplomatie italienne estimera que soit intimité avec les cabinets de Berlin et de Londres ne la dispense pas d'entretenir des relations amicales avec les autres puissances. Ce n'était pas l'avis de M. de Robilant dont la politique,—ses défenseurs eux mêmes ne sauraient le contester,—était systématiquement désagréable à la France et à la Russie.

M. de Robilant, on l'a bien vu, entendait que l'Italie, se servît de l'alliance allemande pour obtenir un accroissement de territoire et non pour travailler platoniquement au maintien de la paix européenne. Avec les idées qui le hantaient, l'ancien ministre était obligé de souhaiter la guerre et, autant qu'il dépendait de lui, de la rendre inévitable.

Au lieu d'être un frein, il était plutôt un stimulant pour les ultras belliqueuses qui, du temps à autre, se font jour en Allemagne. Si M. de Bismarck, ce qu'à Dieu ne plaise, devait rompre avec la politique de paix par lui suivie jusqu'ici, et que M. de Robilant fût ministre dirigeant à Rome, on peut être sûr que ce n'est pas de l'Italie que viendraient les sages conseils, les adjurations calmantes et, le cas échéant, les nobles et salutaires résistances. Passionné et aventureux comme il est, M. de Robilant s'empresserait de pousser l'Allemagne en avant et couperait les ponts derrière elle de peur d'une reculade.

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que M. Crispi envisage tout autrement les intérêts de son pays et la façon de les bien servir. En dépit de la réputation qu'on lui a faite, il n'aime pas plus l'Allemagne qu'il ne déteste la France : il est avant tout dévoué à l'Italie, ce qui est assez naturel de la part d'un Italien. Or, il professe que l'intérêt de sa patrie est étroitement lié avec l'équilibre des forces militaires du continent, et exige que la France ne soit pas affaiblie davantage et que l'Allemagne ne devienne pas plus puissante. Le maintien du *statu quo* est son mot et rien ne peut plus favorable à l'Italie qui, grâce à cette situation indécise, joue un premier rôle en Europe, se voit influente, caressée et sollicitée. Un nouveau conflit franco-allemand modifierait les choses aux dépens de l'Italie, dût-elle même en retirer un accroissement de territoire. La puissance victorieuse ne traiterait pas avec l'Italie : elle lui dicterait ses volontés et elle serait, grâce à l'anéantissement de son adversaire, en état de les lui imposer. Nos voisins paieraient de leur indépendance politique l'acquisition de Nice ou bien celle de Trieste. Ce serait un peu cher.

Ainsi pense M. Crispi, et il déconle de cette manière de voir une interprétation du traité avec l'Allemagne qui, Dieu merci ! n'est pas précisément celle de M. de Robilant, non plus que de feu Depretis. Car cet éminent homme d'Etat, tout en étant très pacifique, tout en ayant pour notre pays une sympathique reconnaissance, se désintéressaient volontiers de la politique extérieure, et s'en fiait plus que de raison au roi et à la cour, dont les tendances allemandes et l'humeur guerrière sont partout notoires. M. Crispi reprendra les rênes ; il ne les laissera plus flotter au gré de certaines fantaisies qui, pour être auguste, n'en sont pas plus raisonnables, et voudra que la direction soit là où est la responsabilité. On s'aperçoivra, et tôt-ou-tôt M. Crispi conservera assez longtemps le pouvoir, que son avènement marque, sous ce rapport, une phase nouvelle dans la politique italienne.

Espagne.

On mande, de Madrid, que les troupes espagnoles ont occupé le sud de l'île Paraga, aux Philippines.

L'expédition était partie de Puerto-Princessa. Les points les plus importants qui ont été occupés et fortifiés sont : Malanut, Culasalan et Boyata. A Culasalan, les Espagnols ont trouvé le troisième fils du sultan de Soulou, enfant en bas âge, revêtu d'une armure princière. A Boyata, le corps expéditionnaire a été bien accueilli par les indigènes. Un des chefs les plus importants a réuni les mandarins et les autres chefs, et ils ont signé avec lui un acte reconnaissant le roi d'Espagne comme leur souverain.

Le détachement espagnol ne tardera pas à se transformer en une colonie agricole nombreuse.

Les organes de Paris, du 6 août, annoncent qu'un orage épouvantable a ravagé le village de Rus, dans la province d'Orense, et d'y occasionner des incendies. Les récoltes sont perdues, les habitants restent sans asile, plusieurs maisons se sont écroulées, deux ponts sont détruits. La voie ferrée a été coupée sur une assez grande étendue.

Les villages de Valenza et de Villamartin ont été également abandonnés par les habitants. Celui de Barradis tout entier monçaait ruine : 130 familles sont dans la situation la plus lamentable.

Suivant les informations de l'*Imparcial* de Madrid, M. Albaroda, ambassadeur d'Espagne à Paris, se proposerait de rentrer à son poste pour hâter les négociations relatives à l'augmentation des droits sur les alcools espagnols.

On assure que la question est en voie d'arrangement. Le gouvernement français se montrerait animé des meilleures dispositions et accepterait toute solution de nature à favoriser l'importation des vins espagnols.

Pendant un violent orage qui a éclaté le 7 août, à Madrid, on a observé un curieux phénomène : les barres de fer des mains courantes du Prado étaient couronnées d'aigrettes lumineuses. C'est le phénomène connu sous le nom de feu Saint-Elmo.

Belgique.

La Chambre des représentants de Bruxelles a adopté, le 15 août, par 81 voix contre 16 et 8 abstentions, le projet de loi réglementant le payement des salaires aux ouvriers. La principe de l'obligation de ce payement en monnaie métallique ou fiduciaire ayant cours légal a été admis, mais avec des réserves dans son application. Après un échange d'explications entre le ministre et la section centrale, il a été convenu que la deputation permanente pourrait autoriser les chefs d'industrie à fournir à leurs ouvriers, à charge d'imputation sur leurs salaires, les denrées, vêtements et combustibles, à la condition expresse que ces fournitures seraient faites aux prix de revient et ne pourraient constituer une source de bénéfices pour le patron.

La députation permanente reste libre de déterminer les conditions auxquelles est subordonnée l'autorisation, toujours révocable en cas d'abus. Un appel aurait seul ouvert aux intéressés en cas de refus ou de revocation de l'autorisation ; ce recours paraît, d'ailleurs, avoir peu de chances d'être accueilli par le cabinet actuel, le projet gouvernemental ayant primitivement limité au loyer la retenue permise au patron sur le salaire de ses ouvriers.

—

On mande de Bruxelles, à nos derniers journaux de Paris, que la grande forêt d'Herstgenwald, située entre Verviers et la frontière allemande, vit en feu sur une largeur de plusieurs kilomètres.

—

Suivant des informations reçues, de Bruxelles, par le *Handelsblad*, d'Anvers, une grande feuille libérale de Belgique vient d'être achetée, pour cent mille francs, par une société française. La direction politique de cette feuille sera confiée à un journaliste parisien, qui siège à la Chambre des députés française.

—

La Chambre des représentants a clos sa session après avoir voté une loi qui punit d'un emprisonnement de huit jours à trois ans et d'une amende de 50 à 3,000 francs quiconque, soit par des discours tenus dans des endroits publics, par des placards affichés, des dessins, des emblèmes, des écrits imprimés, vendus ou distribués, aura directement et méchamment provoqué à commettre les faits qualifiés crimes par la loi, sans que cette provocation ait été suivie d'effet.

—

LES SOCIALISTES EN ALLEMAGNE.—M. de Bismarck a donné des ordres pour qu'on redouble de sévérité envers les socialistes, et de nouvelles arrestations ont été opérées.

A Magdebourg, cinq personnes ont été arrêtées dans un hôtel qui avoisine le Vieux-Marché.

Dans la grande caserne d'artillerie, plus de 200 exemplaires du journal socialiste le *Democrat* ont été découverts par les autorités militaires.

Deux sous-officiers, soupçonnés d'avoir introduit le *Democrat*, ont été arrêtés, puis relâchés, faute de preuves.

A Hanovre, de nouvelles perquisitions faites par l'autorité militaire dans les casernes d'infanterie ont amené la découverte d'une grande quantité de petites brochures socialistes, *Die Freiheit*—"la Liberté"—et de feuilles volantes. Ces feuilles et brochures sont toutes imprimées à Berlin, quelques-unes seulement à Zurich.

En Bavière, le mouvement socialiste prend également de grandes proportions ; tous les jours on saisit dans les casernes des exemplaires de journaux socialistes qui arrivent par ballots en Allemagne.

On mande de Hambourg, le 6 août :

"Une réunion socialiste a été tenue, hier, dans un hôtel du faubourg Saint-Georges. Un des orateurs a été jusqu'à dire : "bientôt, la police ne pourra plus nous arrêter, parce que le peuple sera avec nous. En ce moment même, les prisons de l'Allemagne ne pourraient pas contenir la centième partie des Allemands socialistes. Encore un peu de patience et nous aurons la victoire."

—

LE PARASITE DE LA FARINE.—Le directeur de l'agriculture de France, M. Tisserand, vient de renvoyer au ministère du commerce, pour qu'une étude de la question intervienne entre les deux départements, une note signalant, dans certains départements du Midi et de l'Est, les ravages considérables causés aux farines par une sorte de chenille, dont la présence a été signalée en Allemagne, en 1879, et qu'on suppose introduite en Europe avec des farines ou des blés d'Amérique.

Il a été constaté que ce papillon sillonne la farine de galeries tubulaires qu'il tapisse de soie blanche. Le rapprochement des galeries est tel que la farine semble encheytrée de toiles d'araignées. Au blutage, le déchet provenant de ce fait est de 30 à 35 0[0. Les minoteries et moulins,